

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017
(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
HUBERT K. MAGA (CNHU-HKM)**

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

	Document de travail	Dates
	Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
	Rapport provisoire	26/12/2019
X	Rapport définitif	05/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU

N° 3200800565618 Sièges : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièges : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I. LETTRE INTRODUCTIVE..... 3

II. NOTE D'INFORMATION DE L'AUDITEUR SUR LA REVUE DE CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 & 2017..... 4

III. ANNEXES 5

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Centre National Hospitalier Universitaire – Hubert K. MAGA (CNHU-HKM).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH

Associé-Gérant

Expert en passation des marchés

Expert-Comptable Diplômé

II. NOTE D'INFORMATION DE L'AUDITEUR SUR LA REVUE DE CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 & 2017

Dans le cadre de notre mission et pour son exécution optimale, nous avons demandé par courrier n° 109/03/SM/FA/BEC/BEN/19 du 27 mars 2019 avec accusé de réception, la base de données des marchés publics passés au titre des gestions 2016 & 2017 et l'état des plaintes.

En réponse à notre courrier de demande de base de données au titre des gestions budgétaires auditées, l'Autorité Contractante par courrier n° 029-2019/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/SA du 12 avril 2019 (cf. annexe 2), affirme qu'au titre des périodes sous revue, il n'existait pas en son sein des organes de passation et de contrôle des marchés publics. Les organes de passation et de contrôle des marchés publics ont été installés le 28 décembre 2018. A cet effet, toutes les procédures de passation des marchés publics au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 ont été conduites par les organes de passation et de contrôle du Ministère de la Santé.

En conséquence, aucune diligence n'a été mise en œuvre.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	OKE Eric	Agent Comptable/CNHU-HKM
2	Abdou Gafar ABOU	PRMP/CNHU-HKM

ANNEXE 2 : Divers courriers



REPUBLIQUE DU BENIN - MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HUBERT K. MAGA

01 BP : 388
(+229) 21 30 06 68



PRMP

Cotonou, le 12 AVR 2019

N° 2019/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/SA

À

Monsieur l'Associé Gérant de
BEC SARL

Objet : Mise à disposition de la liste des marchés passés par le CNHU-HKM dans le cadre de l'audit des marchés publics et délégations de services publics au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017

Réf. : 109/03/SM/FA/BEC/BEN/19 du 27 mars 2019.

Monsieur l'Associé Gérant,

Je viens par la présente, confirmer la réception de votre courrier en date du 27 mars 2019, référencé ci-dessus relatif à la demande de base de données des marchés publics passés par le CNHU-HKM au titre des exercices budgétaires 2016 et 2017 avec les états de plaintes ; dans le cadre de la mission d'audit des marchés publics et des délégations de services publics passés par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017.

Le CNHU-HKM s'est doté des organes de passation et de contrôle des marchés publics, conformément aux réglementations en vigueur, le 28 décembre 2018. Toutes les procédures de passation de marchés passés au cours de la période référencée ont été conduites par la PRMP du Ministère de la Santé.

Toutefois, pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter les personnes ci-après : points focaux identifiés dans le cadre de ladite mission. Il s'agit de :

1. **M. Éric OKE, Agent comptable au CNHU-HKM au 97 12 63 33 ;**
2. **M. Abdou Gafar ABOU, Personne Responsable des Marchés Publics au CNHU-HKM au 97 47 75 03.**

Veillez recevoir, Monsieur l'Associé Gérant, mes meilleures salutations.


Abdou Gafar ABOU
Personne Responsable des Marchés Publics

